

Année de césure avant le M1

Par **sarah22**, le **23/03/2021** à **23:10**

Bonjour,

Je suis actuellement en L3, et je souhaite faire une année de césure en réalisant un service volontaire à l'étranger avant mon M1.

Ma question est la suivante : Est-ce que je dois **obligatoirement** entrer, après mon année de césure, dans le master de la fac qui m'a sélectionnée pour son M1 un an auparavant? Ou est-ce que je peux quand même soumettre ma candidature à d'autres masters d'autres universités l'année suivante?

Merci beaucoup de vos réponses.

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/03/2021** à **06:52**

Bonjour

Le M1 que vous a sélectionné réservera en effet votre place. Mais rien ne vous empêche de vous désister pour candidater dans d'autres M1 après votre césure. Cependant dans ce cas, vous prenez le risque de ne pas être sélectionné dans l'un de ses Masters (notamment si vous pouvez tomber sur des directeurs ou directrices qui ne comprennent pas l'année de césure).